



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE
BOLLETTINO

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLS
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0048

Venerdì 30.01.2004

Sommario:

- ◆ **LE UDIENZE**
- ◆ **LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DELLA REPUBBLICA DI CINA PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. IL SIGNOR CHOU-SENG TOU**
- ◆ **VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DI FRANCIA**

◆ **LE UDIENZE**

LE UDIENZE

Il Santo Padre ha ricevuto questa mattina in Udienza:

S.E. il Signor Chou-seng Tou, Ambasciatore della Repubblica di Cina, in occasione della presentazione delle Lettere Credenziali;

S.E. Mons. Celestino Migliore, Arcivescovo tit. di Canosa, Osservatore Permanente presso l'Organizzazione delle Nazioni Unite a New York;

Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale di Francia, in Visita "ad Limina Apostolorum":

S.E. Mons. Francis Deniau, Vescovo di Nevers;

S.E. Mons. Georges Edmond Robert Gilson, Vescovo di Sens; Prelato della "Mission de France" o Pontigny;

il Rev.do Luc Lalire, Vicario Generale di Dijon;

Gruppo degli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale di Francia, in Visita "ad Limina Apostolorum".

Giovanni Paolo II ha ricevuto oggi in Udienza:

Em.mo Card. Giovanni Battista Re, Prefetto della Congregazione per i Vescovi.

[00158-01.02]

LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DELLA REPUBBLICA DI CINA PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. IL SIGNOR CHOU-SENG TOU

Alle 11 di questa mattina, il Santo Padre Giovanni Paolo II ha ricevuto in Udienza S.E. il Signor Chou-seng Tou, Ambasciatore della Repubblica di Cina presso la Santa Sede, in occasione della presentazione delle Lettere Credenziali.

Pubblichiamo di seguito il discorso che il Papa ha rivolto al nuovo Ambasciatore, nonché i cenni biografici essenziali di S.E. il Signor Chou-seng Tou:

• DISCORSO DEL SANTO PADRE

Mr. Ambassador,

It is a pleasure for me today to welcome you to the Vatican and to accept the Letters of Credence by which you are appointed Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Republic of China to the Holy See. I wish to express my gratitude for the message of greeting which you bring from President Chen Shui-bian. I ask you to convey my own good wishes and the assurance of my prayers for prosperity and harmony in Taiwan.

Mr. Ambassador, I am grateful for your words of appreciation of the Holy See's efforts to promote peace throughout the world. The Holy See views this task as part of its service to the human family, motivated by a deep concern for the well-being of every person. Cooperation among peoples, nations and governments is an essential condition to ensure a better future for all. The international community faces many challenges in this regard, among them the serious problems of world poverty, the denial of the rights of peoples and the lack of firm resolve on the part of some groups to foster peace and stability.

The religious and cultural traditions of the Republic of China bear witness to the fact that human development should not be limited to economic or material success. Many of the ascetical and mystical elements of Asian religions teach that it is not the acquirement of material wealth which defines the progress of individuals and societies, but rather a civilization's ability to foster the interior dimension and transcendent vocation of men and women. Indeed, "when individuals and communities do not see a rigorous respect for the moral, cultural and spiritual requirements, based on the dignity of the person and on the proper identity of each community, beginning with the family and religious societies, then all the rest – availability of goods, abundance of technical resources applied to daily life, a certain level of material well-being – will prove unsatisfying and in the end contemptible" (Encyclical Letter *Sollicitudo Rei Socialis*, No. 33). For this reason it is important that all societies strive to give their citizens the necessary freedom to realize fully their true vocation. In order for this to be achieved, a country must have a steadfast commitment to promoting freedom, which is naturally derived from an uncompromising sense of the dignity of the human person. This resolution to advance freedom in human society requires first and foremost the free exercise of religion in society. (Cf. Declaration on Religious Freedom *Dignitatis Humanae*, No. 1).

The good of society entails that the right to religious freedom be enshrined in law and be given effective protection. The Republic of China has shown its respect for the various religious traditions found therein and

recognizes the right of all to practise their religion. Religions are a component in the life and culture of a nation and bring a great sense of well-being to a community by offering a certain level of social order, tranquillity, harmony and assistance to the weak and the outcast. By concentrating on the most profound human questions, religions make a great contribution to the genuine progress of society and promote, in a very significant way, the culture of peace on both the national and international levels. As I said in my World Day of Peace Message of 1992, "The longing for peace is deeply rooted in human nature and is found in the different religions" (No. 2). The new millennium challenges us to strive towards fulfilling a precise duty incumbent on everyone, namely greater cooperation in order to foster the values of generosity, reconciliation, justice, peace, courage and patience, which the universal human family needs today more than ever (*ibid.*).

As part of this human family, the Catholic Church in the Republic of China has made a significant contribution to your Nation's social and cultural development, especially by its dedication to education, health care and assistance to the less fortunate. Through these and other activities, the Church continues to help foster the peace and unity of all peoples. In this way she pursues her spiritual and humanitarian mission, and contributes to building a society of justice, trust and cooperation.

Also governments, at all times should strive to maintain contact with the marginalized of their own countries as well as with the poor and outcast of the world at large. In fact, all men and women of good will must take account of the plight of the poor and, within their means, do what they can to alleviate poverty and want. Asia is "a continent of plentiful resources and great civilizations, but where some of the poorest nations on earth are to be found, and where more than half the population suffers deprivation, poverty and exploitation" (Post-Synodal Apostolic Exhortation *Ecclesia in Asia*, No. 34). In this regard, I appreciate the Republic of China's many works of charity in the international arena and most especially in the developing world. It is my hope that the people of Taiwan will continue to promote charitable activities and thus contribute to the building of an enduring peace in the world.

Mr. Ambassador, I am certain that your work as a promoter of peace will manifest itself in our shared commitment to foster mutual respect, charity and freedom for all peoples. I also wish to assure you of my continued prayers that the people of the Republic of China will contribute to building a world of unity and peace. As you begin your mission, I offer you wholehearted good wishes, and I assure you of the readiness of the offices of the Roman Curia to assist you. Upon yourself and the people of the Republic of China I invoke abundant divine blessings.

S.E. il Signor Chou-seng Tou

E' nato il 30 marzo 1942 a Kueiyang.

E' sposato e padre di due figli.

E' laureato in Legge (Università Nazionale di Taiwan) ed ha conseguito un Dottorato in Diritto (Università di Parigi II).

Ha intrapreso la carriera diplomatica nel 1976 ricoprendo, tra gli altri, i seguenti incarichi:

Funzionario, e successivamente Capo Sezione, del Ministero degli Affari Esteri (1976-1981); Direttore Generale Aggiunto del Centro Culturale Sun Yat-sen di Bruxelles (1981-1985); In servizio presso il Ministero degli Affari Esteri e Professore Associato dell'Istituto Superiore di Studi Europei dell'Università Tamkang di Taipei (1985-1986); Direttore Generale Aggiunto del Dipartimento per i Trattati e gli Affari Giuridici del Ministero degli Affari Esteri (1986-1989); Rappresentante dell'Ufficio Economico e Culturale di Taipei ad Atene (1989-1991); Direttore Generale dell'Ufficio Economico e Culturale di Taipei a Chicago (1991-1993); Direttore Generale del Dipartimento del Protocollo del Ministero degli Affari Esteri (1993-1994); Direttore Generale del Dipartimento per gli Affari Nord-Americani del Ministero degli Affari Esteri (1994-1996); Ambasciatore in Senegal (1996-2002); Vice Ministro per gli Affari Esteri (2002-2003).

[00159-02.02] [Original text: English]

VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DI FRANCIA

Pubblichiamo di seguito il discorso che il Santo Padre Giovanni Paolo II ha rivolto agli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale di Francia (Province di Dijon e Tours, e Prelatura della "Mission de France"), incontrati questa mattina e ricevuti nei giorni scorsi, in separate udienze, in occasione della Visita "ad Limina Apostolorum":

● DISCORSO DEL SANTO PADRE

Chers Frères dans l'épiscopat,

1. Au terme de ce temps de grâce dans votre ministère épiscopal qu'est une visite *ad limina*, je vous accueille avec joie, vous qui avez la charge pastorale de l'Église catholique dans les provinces ecclésiastiques de Dijon et de Tours, et de la Prélature de la Mission de France. Ma pensée affectueuse accompagne Mgr Michel Coloni, Archevêque de Dijon, qui n'a pas pu être présent ce matin. Par votre pèlerinage aux tombeaux des Apôtres Pierre et Paul, vous faites croître en vous l'élan apostolique qui les animaient. En rencontrant l'Évêque de Rome et ses collaborateurs, vous faites l'expérience de la communion avec le Successeur de Pierre, et par là avec l'Église universelle. Soutenus par la prière des saints qui ont marqué l'histoire et la spiritualité de vos régions, en particulier saint Martin et la Bienheureuse Élisabeth de la Trinité, puissiez-vous être affermis, pour guider, avec toujours plus de sagesse pastorale, le peuple de Dieu qui vous est confié sur les chemins de la sainteté et de la fraternité ! Je remercie Mgr André Vingt-Trois, Archevêque de Tours, pour les salutations cordiales qu'il m'a adressées, me faisant part de vos espérances et de vos préoccupations. Puissent les relations nouvelles créées entre les diocèses à l'occasion du découpage des provinces ecclésiastiques contribuer à développer vos liens d'unité, pour relever ensemble les défis de la nouvelle évangélisation !

2. Vos rapports quinquennaux manifestent votre attention à la vocation et à la mission des laïcs dans les circonstances actuelles de la vie de l'Église. Beaucoup de laïcs servent généreusement l'Église, même si leur nombre diminue régulièrement: Les communautés chrétiennes vieillissent progressivement; les générations dont l'âge s'échelonne entre 25 et 45 ans sont peu présentes dans les communautés; la difficulté d'assurer la relève des chrétiens exerçant une responsabilité dans l'Église est déjà bien réelle. Vous notez cependant des signes d'espérance. Parmi eux, l'exigence de laïcs qui souhaitent acquérir une solide formation philosophique, théologique, spirituelle ou pastorale, pour un meilleur service de l'Église et du monde; la recherche d'une plus grande cohérence entre la foi et son expression dans la vie quotidienne; le souci d'un témoignage chrétien enraciné dans une vie spirituelle authentique; le goût recouvré pour l'étude de l'Écriture et pour la méditation de la Parole; le sens croissant de la responsabilité et de l'engagement pour la justice et pour les œuvres de solidarité, face aux nouvelles situations de précarité. J'invite tous les pasteurs à prendre appui sur ces désirs du peuple de Dieu pour entreprendre de nouvelles initiatives, même si ces dernières ne touchent au départ qu'un petit nombre de personnes, avec la certitude que les fidèles qui auront redécouvert le Christ proposeront de manière crédible l'Évangile aux hommes de notre temps, les invitant à venir les rejoindre, comme le fit l'Apôtre Philippe à Nathanaël: «Viens, et tu verras» (Jn 1, 46).

Vous évoquez les fruits que le Grand Jubilé de l'Incarnation a portés dans les diocèses et dans les communautés paroissiales, appelant les chrétiens à puiser à la grâce de leur Baptême, point de départ de la mission propre à tout fidèle. Il s'agit de «repartir du Christ» avec l'élan de la Pentecôte, avec un enthousiasme renouvelé. Repartir avec lui avant tout par *les efforts quotidiens de sainteté*, en nous mettant dans une attitude de prière et à l'écoute de sa parole. Repartir de lui aussi *pour témoigner de son Amour*, à travers une pratique de la vie chrétienne marquée par la communion, par la charité, par le témoignage au monde» (*Homélie du 6 janvier 2001*, n. 8). Il vous appartient de toujours mettre davantage en œuvre ce programme, pour que la communauté chrétienne puisse avancer au large, en acceptant de se laisser évangéliser et de s'interroger sur la qualité et sur la lisibilité de son témoignage.

3. Pour accorder les structures pastorales aux exigences de la mission, la physionomie de vos diocèses s'est profondément modifiée. La perspective de l'ecclésiologie de communion, qui vise à édifier l'Église comme maison et école de la communion, a orienté, pour une part, vos projets pastoraux. La diminution du nombre des prêtres n'est pas la cause unique des «réaménagements» pastoraux qui s'avéraient nécessaires. En les mettant en œuvre, vous avez pris acte de la réduction numérique des communautés. De manière positive, cela a permis à des laïcs de participer activement au dynamisme de leur communauté, prenant conscience des dimensions prophétique, royale et sacerdotale de leur Baptême. Nombreux sont ceux qui ont accepté généreusement de s'investir dans la vie paroissiale, pour porter, sous la responsabilité du Pasteur et dans le respect du ministère ordonné, le souci de l'évangélisation, ainsi que le service de la prière et de la charité. Je connais le courage apostolique qui les anime, eux qui ont à faire face à l'indifférence et au scepticisme ambiants. Portez-leur les salutations affectueuses du Successeur de Pierre, qui les accompagne de sa prière quotidienne.

Ayez soin de veiller à ce qu'une féconde interaction relie leurs engagements de laïcs, au sein des communautés chrétiennes, à la dimension prophétique de leur témoignage dans le monde, rappelant qu'il est important «d'évangéliser les cultures, de faire pénétrer la force de l'Évangile dans les réalités de la famille, du travail, des médias, du sport, du temps libre, et d'animer chrétiennement l'ordre social et la vie publique, nationale et internationale» (Exhortation apostolique post-synodale *Pastores gregis*, n. 51). Pour que ce témoignage soit fructueux, il importe qu'il soit soutenu spirituellement, dans les paroisses et dans les associations de fidèles. Que tous cependant, dans la légitime diversité des sensibilités ecclésiales, aient le souci permanent de participer pleinement à la vie diocésaine et paroissiale, et de vivre en communion avec l'Évêque diocésain. Ainsi s'accomplira – et c'est la mission de l'Évêque d'y veiller – la communion autour des successeurs des Apôtres. Je vous demande de porter mes salutations ferventes à tous les fidèles laïcs engagés dans les mouvements et les services d'Église, et notamment à ceux qui œuvrent dans le cadre de la solidarité et dans la promotion de la justice, manifestant par leur présence dans les lieux de fracture de la société la proximité et l'engagement de l'Église envers les personnes qui connaissent la maladie, l'exclusion, la précarité ou la solitude. En coordonnant toujours mieux leurs actions, ils rappelleront sans cesse aux communautés chrétiennes l'exigence commune de demeurer activement présentes auprès de tout homme qui souffre (cf. Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici*, n. 53).

4. Avec vous, je rends grâce pour les jeunes et les adultes qui découvrent ou redécouvrent le Christ et qui frappent à la porte de l'Église parce qu'ils se sont posé la question de la foi et du sens de leur existence ou qu'ils ont rencontré des témoins. Ayez un grand souci de leur accompagnement et de leur cheminement, et d'une sensibilisation toujours plus grande des communautés chrétiennes à l'accueil fraternel des catéchumènes ou de ceux qui recommencent à croire, ainsi qu'à leur soutien après la réception du Baptême. Ils sont pour l'Église, dont ils ont à assimiler les traditions, l'expérience et les pratiques, une invitation stimulante. À travers vous, je remercie les équipes du catéchuménat, pour le service important qu'elles remplissent. Ce dynamisme catéchuménal, ainsi que les requêtes présentées par des personnes à l'occasion d'une grande étape de leur vie familiale – baptême, mariage, obsèques –, appellent les communautés chrétiennes à développer une pastorale de l'initiation chrétienne adaptée. La qualité de l'accueil et de la fraternité dans l'Église est puissance d'évangélisation pour les hommes d'aujourd'hui. Dans cet esprit, il importe que les regroupements paroissiaux ne suppriment pas la visibilité de l'Église dans les unités sociales de base que sont les communes, notamment en zones rurales, en offrant la possibilité de célébrations joyeuses de l'Eucharistie qui édifie la communauté et lui donne l'élan apostolique dont elle a besoin.

Dans les communautés, on se rend compte que, même pour des chrétiens engagés, la Messe dominicale n'a pas la place qui lui revient. Les pasteurs auront donc soin de rappeler avec force et clarté aux fidèles, en particulier à ceux qui exercent des responsabilités dans la catéchèse, dans la pastorale des jeunes ou dans les aumôneries, le sens de l'obligation dominicale et de la participation à l'Eucharistie du dimanche, qui ne peut être une simple option au milieu des nombreuses activités. En effet, pour suivre véritablement le Christ, pour évangéliser, pour être serviteur du Seigneur, il convient de vivre soi-même de manière cohérente et responsable, en conformité avec les prescriptions de l'Église, et d'être convaincu de l'importance décisive pour sa vie de foi d'une participation, avec la communauté entière, au banquet eucharistique (cf. Lettre apostolique *Dies Domini*, nn. 46-49).

5. Dans vos rapports quinquennaux, apparaît votre souci de proposer aux laïcs des moyens de formation

spirituelle et théologique sans cesse approfondie, notamment par la création de centres de formation théologique, dans plusieurs diocèses ou à un niveau régional. Ces lieux leur permettent d'approfondir leur foi et de se former pastoralement pour assumer une responsabilité dans l'Église. De même, cette formation doit conduire les fidèles à une pratique sacramentelle et une vie de prière plus intenses. Le monde moderne et les avancées scientifiques imposent que, dans le domaine religieux, les pasteurs et les fidèles aient une formation qui leur permette de rendre compte du mystère chrétien et de la vie que le Christ propose à ceux qui veulent le suivre. En vue de l'intégration de l'enseignement reçu, il importe de veiller à ce que la démarche intellectuelle fasse accéder chacun à une relation personnelle au Christ.

De ce point de vue, il convient de former en permanence des philosophes et des théologiens, qui puissent donner aux chrétiens les bases intellectuelles dont ils ont besoin pour leur foi et pour leur mission spécifique de laïcs engagés dans le monde. L'Église scolarise aussi de nombreux jeunes, dans le respect des cultures et des confessions religieuses, s'attachant à donner un enseignement de qualité et ayant également la noble mission de transmettre les valeurs humaines, morales et spirituelles tirées de l'Évangile. Je salue le travail des personnes et des communautés éducatives profondément investies dans les domaines scolaire et universitaire, que ce soit dans l'enseignement, la catéchèse, les aumôneries. Qu'elles n'oublient jamais que, pour les jeunes, le premier témoignage est le témoignage de la vie quotidienne, conformément aux principes chrétiens qu'elles veulent communiquer. Il revient aux pasteurs de rappeler sans cesse ce critère de la cohérence.

6. Le souci de promouvoir et d'accompagner la famille est au centre de vos préoccupations de pasteurs. La famille n'est pas un modèle de relation parmi d'autres, mais un type de relation indispensable à l'avenir de la société. En effet, une société ne peut être saine si elle ne promeut pas l'idéal familial, pour la construction des relations conjugales et familiales stables, et pour de justes rapports entre les générations. Comment aider les familles? Vos diocèses portent le souci constant d'offrir des moyens concrets pour soutenir leur croissance, leur permettant de témoigner de manière crédible dans l'Église et dans la société. Vous vous attachez, comme le suggèrent certains de vos rapports, à proposer notamment un accompagnement aux jeunes foyers, leur permettant d'acquérir la maturité humaine et spirituelle dont ils ont besoin pour le développement harmonieux de leur famille. Je pense aussi aux nouvelles générations de jeunes, que l'Église a du mal à rejoindre et qui viennent demander à l'Église de les préparer au mariage. J'encourage les prêtres, les diacres et les fidèles engagés dans cette belle tâche à leur faire découvrir le sens profond de ce sacrement, ainsi que les missions auquel il engage. Ainsi sera proposée une vision positive des relations affectives et de la sexualité, qui participent à la croissance du couple et de la famille. Comme je l'avais déjà demandé à l'occasion de ma visite pastorale en France, à Sainte-Anne d'Auray, je vous invite à soutenir les familles dans leur vocation à manifester la beauté de la paternité et de la maternité, et à favoriser la culture de la vie (cf. *Discours lors de la rencontre avec les jeunes couples et leurs enfants*, n. 7).

Je rends également hommage au travail important réalisé, sous votre vigilance, par les services et les mouvements de la pastorale familiale. Les initiatives qu'ils promeuvent, sont un soutien indispensable à la croissance et à la vitalité humaines et spirituelles des foyers, ainsi qu'une réponse concrète au phénomène de désintégration de la famille. On ne peut assister, impuissants, à la ruine de la famille. L'Église souhaite participer en ce domaine à un véritable changement des mentalités et des comportements, pour que triomphent les valeurs positives liées à la vie conjugale et familiale, et que les relations ne soient pas envisagées simplement du point de vue individualiste et du plaisir personnel, ce qui dénature le sens profond de l'amour humain, qui est avant tout altruisme et donation de soi. L'engagement dans le mariage comporte un certain nombre de missions et de responsabilités, parmi lesquelles celles d'entretenir et de faire grandir le lien conjugal, et de prendre soin des enfants. Dans cet esprit, il convient d'apporter une aide aux parents, qui sont les premiers éducateurs de leurs enfants, pour qu'ils puissent, d'une part, gérer et résoudre les crises conjugales qu'ils peuvent traverser et, d'autre part, donner aux jeunes le témoignage de la grandeur de l'amour fidèle et unique, ainsi que les éléments d'une éducation humaine, affective et sexuelle, face aux messages souvent destructeurs de la société actuelle, qui laissent penser que tous les comportements affectifs sont bons, niant toute qualification morale des actes humains. Une telle attitude est particulièrement désastreuse pour les jeunes, car elle les engage parfois de manière inconsidérée dans des comportements erronés qui, nous le voyons souvent, laissent des traces profondes dans leur psychisme, hypothéquant leurs attitudes et leurs engagements futurs.

7. Chers Frères dans l'épiscopat, au terme de notre rencontre, je voudrais évoquer la belle figure de Madeleine

Delbrêl, dont nous fêtons le centenaire de la naissance. Elle a pris part à l'aventure missionnaire de l'Église en France au vingtième siècle, en particulier à la fondation de la Mission de France et de son séminaire à Lisieux. Puisse son témoignage lumineux aider tous les fidèles, unis à leurs pasteurs, à s'enraciner dans la vie ordinaire et dans les différentes cultures, pour y faire pénétrer, par une vie toujours plus fraternelle, la nouveauté et la force de l'Évangile ! En maintenant vive, dans leur cœur et dans leur vie, leur conscience ecclésiale, c'est-à-dire «la conscience d'être membre de l'Église de Jésus Christ et de participer à son mystère de communion et à son énergie apostolique et missionnaire» (*Christifideles laici*, n. 64), les fidèles pourront se donner au service de leurs frères. Je vous confie à Notre-Dame et je vous accorde à vous-mêmes, aux prêtres, aux diacres, aux religieuses et aux religieux, ainsi qu'à tous les laïcs de vos diocèses, une affectueuse Bénédiction apostolique.

[00160-03.02] [Texte original: Français]
